

**Rapport d'activités 2019  
Gestion des sites des  
Hautes-Alpes**



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de  
Développement Régional

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RÉGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



l'Europe  
s'engage  
sur  
le Massif Alpin



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État  
FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE



agence  
de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE  
CORSE

établissement public de l'État

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Parc  
naturel  
régional  
des Baronnies  
Provençales



Hautes-Alpes  
le département

## Rapport d'activités 2019

# Gestion des sites des Hautes-Alpes

### **Rédaction :**

Audrey Ratié – Chargée de la coordination des sites 05  
Lionel QUELIN – Responsable du pôle Alpes-du-Sud

### **Salariés impliqués dans la gestion et les programmes :**

Laura GRANATO – Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral  
Mathilde DUSSACQ – Chargé de mission entomologie  
Stéphane BENCE - Référent en entomologie  
Sonia RICHAUD - Référente en entomologie  
Lionel QUELIN – Responsable du pôle Alpes-du-Sud

### **Conservateurs bénévoles :**

Pierre COMMENVILLE – Conservateur bénévole du site du Col de Faye

### **Crédits photographiques :**

1<sup>ère</sup> de couverture : Montagne de Chabre © M. DUSACQ - CEN PACA  
Pour le reste des illustrations, l'auteur est mentionné dans la légende

### **Citation recommandée :**

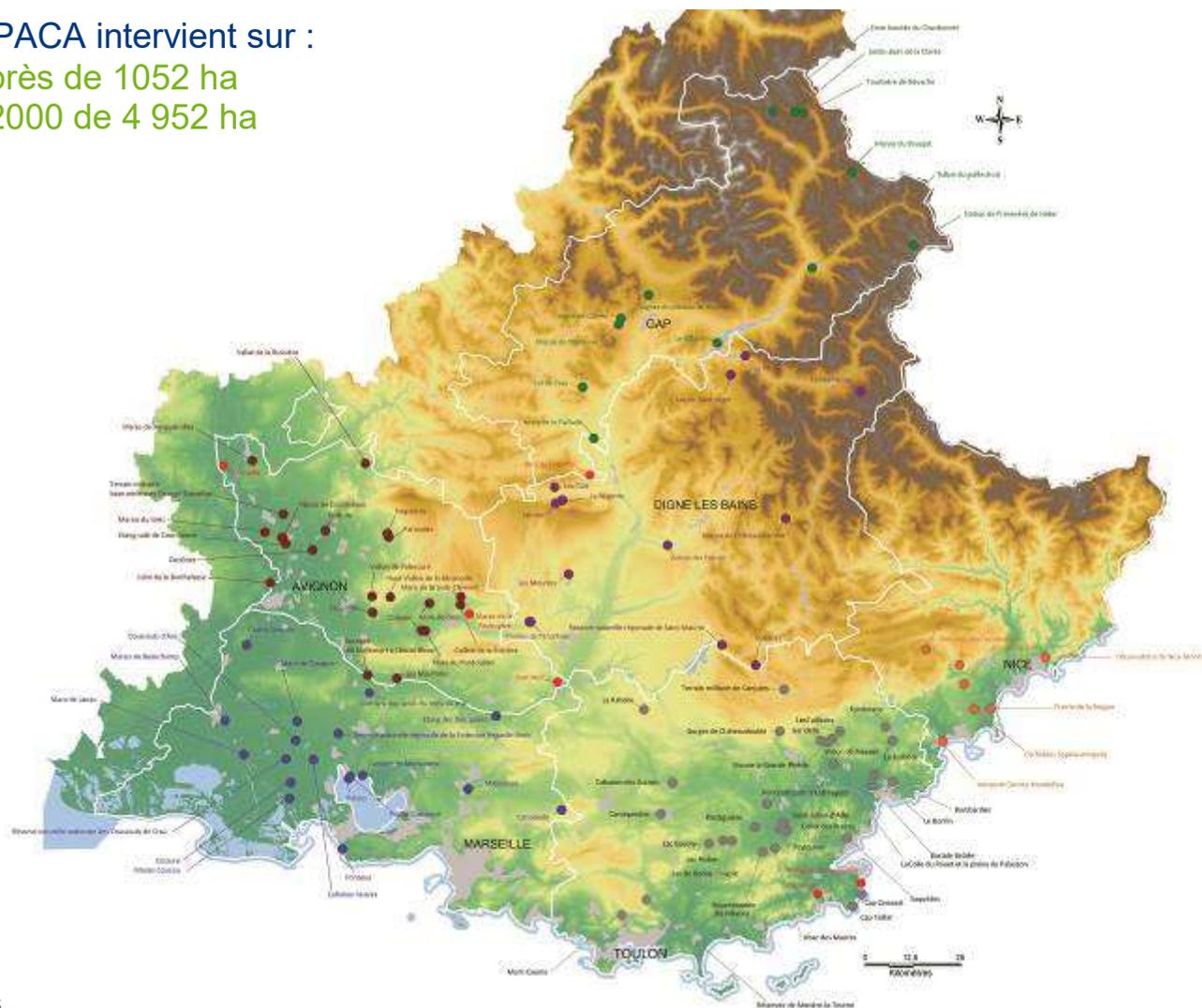
CEN PACA. Rapport d'activités 2019 - Hautes-Alpes - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Sisteron.

## Sommaire

<b>Localisation des sites en gestion.....</b>	<b>4</b>
<b>Faits marquants de l'année écoulée .....</b>	<b>5</b>
<b>Bilan de la gestion de sites .....</b>	<b>6</b>
Mare de la Paillade .....	7
Sagnes du plateau de Bayard.....	9
Tourbières du Briançonnais : Marais de Névache .....	11
Col de Faye.....	13
Site du Conservatoire du Littoral : Le Villard .....	15
<b>Contribution à la connaissance, accompagnement et mise en œuvre des politiques publiques.....</b>	<b>17</b>
Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Val-Buëch-Méouge et Eourres.....	17
Caractérisation fonctionnelle des adoux des Alpes du Sud.....	19
<b>Dynamique inter-réseaux.....</b>	<b>20</b>
Programme européen FEDER « POIA Grand Lacs Alpins » .....	20
Réflexion autour des enjeux de biodiversité en lien avec les actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de la Durance. ....	22

## Localisation des sites en gestion

En 2019, le CEN PACA intervient sur :  
16 sites sur près de 1052 ha  
1 site Natura 2000 de 4 952 ha



# Faits marquants de l'année écoulée



## Avril à septembre – Bilan de 3 années de suivi du POIA Lacs

Dernière année de suivi et édition du Guide de suivi des effets du pâturage et du changement climatique par les orthoptères et les papillons de jour.



## Septembre - Séminaire de restitution du Programme POIA Grands Lacs Alpains à Chambéry

Afin de mettre en lumière le panel d'initiatives engagées dans le cadre du programme qui a duré 3 ans (2016-2019), le 19 septembre 2019 s'est tenu à Chambéry, un colloque intitulé "Grands Lacs Alpains - Attractifs par nature". Ce colloque, organisé par les partenaires du projet Grands Lacs Alpains, dont le CEN PACA, a été animé par Arnaud Guérin, scientifique, photographe, voyageur et auteur.

# Bilan de la gestion de sites

## 12 sites gérés, soit 625 ha protégés

En gras : sites en gestion où le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu de manière significative en 2019

### Ecosystèmes forestiers

- Bois de Furgette

### Pelouses sèches

- **Col de Faye**
- **Le Villard**
- Jardin alpin de la Clarée

### Zones humides

- **Mare de la Paillade**
- Marais de Manteyer
- **Sagnes du plateau de Bayard**
- Tourbières du Briançonnais - Marais du Bourget
- **Tourbières du Briançonnais - Marais de Névache**
- Chardonnet
- Grande Sagne de Corréo

# Mare de la Paillade

## Fiche signalétique du site

<i>Commune(s) :</i>	<b>Le Poët</b>
<i>Lieu(x)-dit(s) :</i>	<b>Paillade</b>
<i>Ensemble biogéographique :</i>	Préalpes du sud
<i>Petite région naturelle :</i>	Bassin Buëch-Durance
<i>Superficie :</i>	<b>Environ 1 hectare</b>
<i>Altitude :</i>	<b>670 m</b>
<i>Coordonnées géographiques (Lambert 93) :</i>	X= 929 744,2296 Y= 6 358 559,388
<i>Carte IGN Top 25 (1/25000) :</i>	3339 OT Sisteron/Laragne-Monteglin/Montagne de Chabre
<i>Statuts :</i>	<b>ENS 05</b> <b>Inventaire ZH</b> <b>ZNIEFF type I « Plateau du Puy – Mare de la Paillade »</b>
<i>Propriétaire(s) :</i>	<b>Privés (2 propriétaires)</b>
<i>Maîtrise d'usage :</i>	<b>Convention de gestion avec éleveur locataire qui fait pâturer la mare</b>
<i>Partenaires :</i>	<b>CBNA – SAPN – Eleveur - IMBE</b>
<i>Salarié(s) référent(s) :</i>	<b>Lionel Quelin</b>
<i>Date et auteur dernier plan de gestion :</i>	2015 – CEN PACA (Vanderpert H.)
<i>Principaux objectifs de gestion :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Empêcher la progression des pruneliers et des ormes</li><li>▪ Poursuivre le suivi des espèces végétales patrimoniales</li><li>▪ Poursuivre la veille foncière et la maîtrise des usages</li><li>▪ Mettre en place un projet agro-environnemental</li><li>▪ Poursuivre le suivi des indicateurs Rhôméo pour le suivi du fonctionnement hydrologique</li><li>▪ Réaliser des inventaires sur des groupes non étudiés</li></ul>



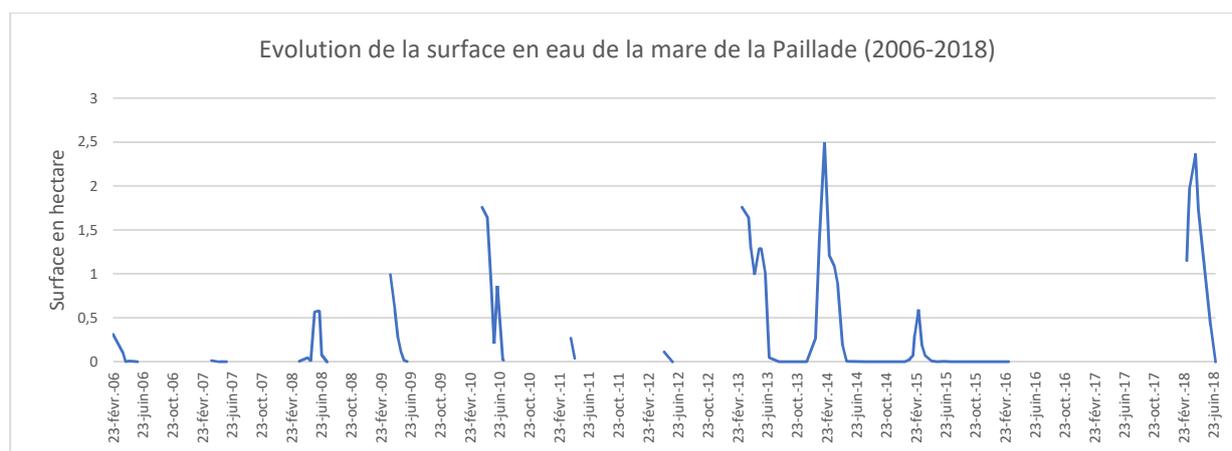
## Synthèse des actions de gestion réalisées les 5 dernières années

Actions	2015	2016	2017	2018	2019
Actualisation du plan de gestion	X				
<b>Expertise scientifique et technique</b>					
Suivi de la violette naine ( <i>Viola pumila</i> )	X	X	X	X	
Suivi de la surface en eau	X	X	X	X	X
Observations ponctuelles faune/flore	X	X	X	X	
<b>Protection et gestion des milieux naturels</b>					
Veille foncière SAFER	X	X	X	X	
Débroussaillage de prunelliers	X			X	
<b>Information et sensibilisation</b>					
Rencontre avec l'éleveur	X	X		X	

## Bilan de la gestion 2019

Après 13 ans de suivi des surfaces en eau et 6 ans de suivi piézométrique une synthèse a été réalisée afin de rendre compte de la fréquence, de la durée et de l'extension des surfaces en eau.

Pour mémoire, ce site fait également l'objet de suivis floristiques d'espèces patrimoniales et notamment de la Violette naine dans le cadre du protocole « Réseau de conservation Alpes-Ain » animé par le Conservatoire botanique national alpin.



*Remarques préalables : le relevé des surfaces en eau est réalisé environ tous les 15 jours en général à partir du mois d'avril jusqu'à l'assèchement. La période de suivi est essentiellement centrée sur la période végétative même si la mare peut également se mettre en eau à l'automne ou durant l'hiver.*

*Un suivi sur l'année a été réalisé en 2013-2014 afin de rapprocher les données de surfaces en eau avec les données piézométriques. Il faut signaler qu'aucune donnée n'a été relevée en 2017.*

La mise en eau de la mare se fait courant de l'hiver ou au printemps mais est très variable d'une année sur l'autre en fonction de l'importance des précipitations. Même les « bonnes années » la diminution de la surface en eau se produit brusquement en juin. A partir de juillet la mare est à sec.

La superficie maximale de mise en eau a été d'environ 2,5 hectares en 2014 et 2018.

En 2020 le piézomètre va être déplacé sur un site des Hautes-Alpes et le suivi hydrologique va se poursuivre par le suivi topographique des surfaces en eau.

## Prévisionnel 2020

- Suivi des niveaux d'eau sur le profil topographique (Action du plan de gestion).
- Animation du site (Rencontre éleveur, rapport d'activités, etc.)

# Sagnes du plateau de Bayard

## Fiche signalétique du site

<i>Commune(s) :</i>	<b>Saint-Laurent du Cros et Gap</b>
<i>Lieu(x)-dit(s) :</i>	<b>Bois de Saint-Laurent – Campallon Treynière – Sagne de Canne Sagne de Bayard</b>
<i>Ensemble biogéographique :</i>	Montagnes Sud-Alpines
<i>Petite région naturelle :</i>	Dévoluy - Drac - Champsa
<i>Superficie :</i>	<b>25,3 hectares</b>
<i>Altitude :</i>	<b>1 300 m</b>
<i>Coordonnées géographiques (Lambert 93) :</i>	X= 945 742,1646 Y= 6 395 650,1256
<i>Carte IGN Top 25 (1/25000) :</i>	3437 OT Champsaur - Vieux Chaillol
<i>Statuts :</i>	<b>Inventaire ZH ZNIEFF type I « Plateau du col Bayard et du col de Manse – Bois de Saint-Laurent »</b>
<i>Propriétaire(s) :</i>	<b>Commune de Saint-Laurent du Cros, Privé, CEN PACA (acquisition en cours)</b>
<i>Maîtrise d'usage :</i>	<b>Convention de gestion sur 24 ha (dont 9 ha supplémentaires en 2015) Acquisition sur 1,3 ha en cours</b>
<i>Partenaires :</i>	<b>Commune de St-Laurent du Cros - Eleveurs – Société de pêche La Gaule Gapeçaise – GRENHA (Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes)</b>
<i>Salarié(s) référent(s) :</i>	<b>Lionel Quelin</b>
<i>Date et auteur dernier plan de gestion :</i>	2008 – CEN PACA (Quelin L.) Actualisation en cours
<i>Principaux objectifs de gestion :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gérer les prairies humides à molinie et les bas marais par un pâturage adapté.</li><li>▪ Gérer les pelouses sèches par un pâturage adapté.</li><li>▪ Eviter la dégradation de la station de rubanier nain.</li><li>▪ Assurer une veille sur l'état de conservation des habitats et des espèces.</li><li>▪ Poursuivre l'acquisition des connaissances scientifiques.</li><li>▪ Poursuivre le porter à connaissance des sagnes du plateau de Bayard.</li><li>▪ Poursuivre la maîtrise d'usage pour la conservation de la biodiversité du plateau de Bayard.</li><li>▪ Conduire une réflexion sur les outils de conservation permettant de préserver durablement les richesses naturelles du plateau de Bayard</li></ul>



## Synthèse des actions de gestion réalisées les 5 dernières années

Actions	2015	2016	2017	2018	2019
Actualisation du plan de gestion	X	X			
<b>Expertise scientifique et technique</b>					
Suivi de la population d'azuré de la sangisorbe sur Treyrière					
Suivi de la prairie permanente mésophile de la sagne Staïze	X				
Mise en place de suivis RhoMÉO (faune, flore) sur la Sagne du Col bayard			X	X	
Inventaires des mollusques	X				
Observations faune/flore pour l'actualisation du plan de gestion	X			X	
<b>Protection et gestion des milieux naturels</b>					
Veille foncière sur les sagnes non communales (Gap)	X	X	X	X	X
Candidature pour achat de parcelles aux sagnes de Bayard (Gap)	X	X			X
Suivi des pratiques de pâturage			X	X	X
Aide au montage du programme MAE zones humides		X	X	X	
<b>Information et sensibilisation</b>					
Echanges avec la commune de St-Laurent	X	X	X	X	X
Echanges avec éleveurs	X	X	X		

## Bilan de la gestion 2019

Le CEN s'est porté candidat sur une vente de parcelles de zones humides par la SAFER mais n'a pas été attributaire.

Une visite de terrain poste pâturage a été réalisée.

Les panneaux du sentier des Sagnes ont mal vieilli et vont être remplacés. Cela a été l'occasion de rafraîchir la mise en page. Ceux-ci seront changés en 2020.

## Prévisionnel 2020

- Finalisation du remplacement des panneaux du « sentier des Sagnes ».
- Mise en place du piézomètre enregistreur.
- Animation de la gestion des sites, accompagnement des agriculteurs.

# Tourbières du Briançonnais : Marais de Névache

## Fiche signalétique du site



<i>Commune(s) :</i>	<b>Névache (05093)</b>
<i>Lieu(x)-dit(s) :</i>	<b>Gravière – Bonne Font – Courtin – Les Touches – Pied des Touches – Amblais – Pré Nouveau – Planchette – Les Iscles – Pied des Iscles – Bijardin – Dessous Salé – Pont de la Lame – La Lame – La Sagne</b>
<i>Ensemble biogéographique :</i>	Montagnes Sud-Alpines
<i>Petite région naturelle :</i>	Briançonnais - Queyras
<i>Superficie :</i>	<b>Environ 30 ha</b>
<i>Altitude :</i>	<b>environ 1580 m</b>
<i>Coordonnées géographiques (Lambert 93) :</i>	X= 985 039,4 Y= 6 441 815,3
<i>Carte IGN Top 25 (1/25000) :</i>	3535 OT Névache/Mont Thabor/Cols du Galibier et du Lautaret
<i>Statuts :</i>	<b>Site classé « Vallée de la Clarée et vallée étroite » ENS 05 Inventaire ZH Natura 2000 – ZSC « Clarée » ZNIEFF type I « Marais de Névache et partie inférieure du Bois noir » ZNIEFF type II « Massif des cerces – Mont Thabor – vallées étroites et de la Clarée »</b>
<i>Propriétaire(s) :</i>	<b>Commune – Privés – CEN PACA</b>
<i>Maîtrise d'usage :</i>	<b>Convention de gestion partielle – Acquisition partielle</b>
<i>Partenaires :</i>	<b>CG05 – Fédération de pêche – Natura 2000 « 05 » - Commune</b>
<i>Salarié(s) référent(s) :</i>	<b>Lionel Quelin</b>
<i>Date et auteur dernier plan de gestion :</i>	2015 – CEN PACA (H. Vanderpert)
<i>Principaux objectifs de gestion :</i>	Assurer la conservation des formations herbacées et plus particulièrement des faciès abritant des espèces rares Favoriser les écoulements naturels de la Clarée et des Adoux Maintenir la ripisylve Encourager le maintien de la fauche et du pâturage sur les prairies humides Concilier les enjeux et les usages Préserver et valoriser le rôle du marais dans la gestion des crues Suivre l'évolution du marais et mieux connaître les enjeux du marais

## Synthèse des actions de gestion réalisées les 5 dernières années

Sur les cinq dernières années, le CEN PACA a principalement réalisé une veille foncière en partenariat avec la SAFER.

En 2013, puis 2014, une dynamique nouvelle a été initiée à l'occasion de la réactualisation du plan de gestion. Le CEN a participé à des réunions de concertations avec la commune et d'autres partenaires institutionnels pour divers projets.

Actions	2015	2016	2017	2018	2019
Actualisation du plan de gestion	X				
<b>Expertise scientifique et technique</b>					
Accompagnement du département sur le plan de gestion de la Clarée	X	X	X	X	
Amélioration des connaissances sur la flore					
Amélioration des connaissances sur l'entomofaune		X			
Inventaires mollusques de zones humides	X				
<b>Protection et gestion des milieux naturels</b>					
Veille foncière SAFER	X	X	X	X	X
Conventions avec les éleveurs - suivi	X				X
Aide au montage du programme MAE zones humides		X			
Mettre en place des caillebotis sur les passages en zone marécageuse					X
<b>Information et sensibilisation</b>					
Assemblée générale du CEN		X			
Animations nature lors de l'assemblée générale		X			
Réunions avec acteurs du site	X			X	X

## Bilan de la gestion 2019

Le CEN a apporté sa contribution au PLU de Névache en faisant remonter des recommandations sur la réglementation à mettre en œuvre. Elles portent sur un rappel des enjeux écologiques et hydrologique de préservation du marais et sur les points de règlements qui nous semblent importants afin de préserver la richesse et la fonctionnalité de ce site.

En 2019 le CEN a donné une autorisation de passage sur les parcelles du CEN dans le cadre du projet de caillebotis porté par la commune. Les travaux seront vraisemblablement lancés en 2020. Les parcelles sous convention avec les agriculteurs ont été suivies. Un point a été fait sur la question des zones humides - à l'échelle de la vallée de la Clarée et plus largement de la communauté de communes du Briançonnais - avec la nouvelle animatrice en charge du site natura 2000 et la personne en charge de la GEMAPI. Des prolongements de cette réunion seront étudiés en 2020. Il a été décidé de ne pas engager immédiatement l'animation locale concernant la gestion du marais du Rosier.

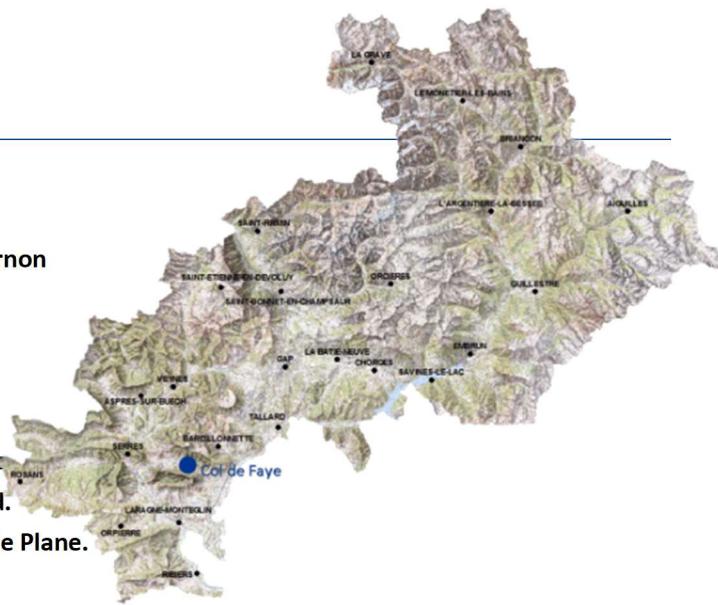
## Prévisionnel 2020

- Suivi des parcelles en convention (action du plan de gestion).
- Suivi de l'indice floristique d'engorgement (indicateur Rhoméo) sur le marais de Névache (action du plan de gestion).
- Accompagnement de la commune concernant le projet de sentier sur caillebotis (action du plan de gestion).
- Accompagnement des réflexions en matière de protection des zones humides (restauration fonctionnelle du marais de Névache, plan de gestion stratégique...).
- Animer le plan de gestion (Rapport Activité, Réunions Natura, etc.).

# Col de Faye

## Fiche signalétique du site

<i>Commune(s) :</i>	<b>Ventavon et Savournon</b>
<i>Lieu(x)-dit(s) :</i>	<b>VENTAVON : Beaujeu, Combe Chaude, Bois du Bon Parc, Domaine de Rouans, Bois du Gros Fayard. SAVOURNON : Coste Plane.</b>
<i>Ensemble biogéographique :</i>	Préalpes du Sud
<i>Petite région naturelle :</i>	Bochaîne - Céüse
<i>Superficie :</i>	<b>562,7115 ha</b>
<i>Altitude :</i>	<b>730 m et 1 473 m</b>
<i>Coordonnées géographiques (Lambert 93) :</i>	X : 926 933,1114 Y : 6 371 720,3358
<i>Carte IGN Top 25 (1/25000) :</i>	3338OT Serres/Veynes/Haut Buëch/Bochaîne
<i>Statuts :</i>	<b>Natura 2000 – ZSC - Céüse - montagne d'Aujourd - Pic de Crigne - montagne de Saint-Genis ZNIEFF type I « Collines et petits ravins du secteur du vieux château, à l'ouest du col de Faye » ZNIEFF type II « Massifs des préalpes delphino-provençales de Céüse, Crigne, Aujourd et de l'Aup Saint-Genis »</b>
<i>Propriétaire(s) :</i>	<b>Privés</b>
<i>Maîtrise d'usage :</i>	<b>Convention de gestion avec propriétaire</b>
<i>Partenaires :</i>	<b>Propriétaire – SAPN - CBNA</b>
<i>Salarié(s) référent(s) :</i>	<b>Lionel Quelin</b>
<i>Date et auteur dernier plan de gestion :</i>	2008 – CEN PACA (L. Quelin)
<i>Principaux objectifs de gestion :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place une gestion adaptée des principales stations de Serratule à feuilles de chanvre d'eau.</li><li>- Entretenir les pelouses pour contenir la fermeture par les ligneux.</li><li>- Favoriser la conservation du Pique-prune.</li><li>- Poursuivre l'acquisition des connaissances.</li></ul>



## Synthèse des actions de gestion réalisées les 5 dernières années

Actions	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Expertise scientifique et technique</b>					
Suivi de la station de Serratule à feuilles de chanvre d'eau du Vieux Château			X		
Inventaires faune et flore					
<b>Protection et gestion des milieux naturels</b>					
Ouverture du milieu (coupe et débroussaillage)					
Suivi des zones ouvertes en 2008					
<b>Information et sensibilisation</b>					
Accompagnement des acteurs du site	X	X	X	X	

## Bilan de la gestion 2019

Les deux premiers plans de gestion de la propriété dite du « Col de Faye » avaient été établis pour les périodes 2002-2007 et 2009-2013. Ce dernier plan de gestion a vu sa durée prolongée jusqu'en 2019.

Depuis le premier plan de gestion, d'importantes opérations de restauration ont été réalisées afin de contenir la fermeture des pelouses par les pins. Un pâturage ovin permet également une gestion durable de ces milieux.

Cette grande propriété, essentiellement forestière, fait l'objet d'une exploitation sylvicole dans le cadre d'un Plan Simple de Gestion (PSG).

De puis quelques années l'action du CEN sur ce site est réduite. Il s'agit d'une veille auprès des acteurs du site pour la bonne prise en compte de la Serratule à feuille de Chanvre d'eau dont le suivi est réalisé en partenariat avec le Conservatoire Botanique depuis plusieurs années. La gestion comprend également les relations avec l'éleveur pâturant le site.



Le plan de gestion du CEN est en cours de révision afin d'évaluer les actions de gestion et de suivi menées par le CEN au cours de la période 2009-2019, mais aussi de faire le point sur les perspectives de gestion.

## Prévisionnel 2020

- Actualisation du plan de gestion.

## Site du Conservatoire du Littoral : Le Villard

### Fiche signalétique du site



Conservatoire du  
**littoral**

<i>Commune(s) :</i>	<b>Rousset</b>
<i>Lieu(x)-dit(s) :</i>	<b>Le Villard</b>
<i>Ensemble biogéographique :</i>	Préalpes du Sud
<i>Petite région naturelle :</i>	Préalpes de Digne
<i>Superficie :</i>	<b>22 ha</b>
<i>Altitude :</i>	<b>820 – 960 m</b>
<i>Coordonnées géographiques (Lambert 93) :</i>	<b>X=961981,2</b> <b>Y= 6382830,1</b>
<i>Carte IGN Top 25 (1/25000) :</i>	Top25 3438ET Embrun/Les Orres/ Lac de Serre-Ponçon
<i>Statuts :</i>	Site naturel du Conservatoire du Littoral
<i>Propriétaire(s) :</i>	Conservatoire du Littoral
<i>Maîtrise d'usage :</i>	Convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral
<i>Partenaires :</i>	Conservatoire du Littoral (délégation Lacs), Conseil régional, CERPAM, Éleveur
<i>Salarié(s) référent(s) :</i>	Laura Granato et Lionel Quelin
<i>Date et auteur dernier plan de gestion :</i>	2010 par l'Office national des forêts (ONF)
<i>Principaux objectifs de gestion :</i>	Maintien des milieux ouverts et des espèces associées Maintien de l'aspect paysager au travers d'une activité pastorale durable Maintien d'une fréquentation durable



### Synthèse des actions de gestion des 5 dernières années

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de 20 ha de plusieurs tenants dans le vallon des Glaisols, en rive droite du lac de Serre- Ponçon, sur la commune de Rousset.

Actions	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Expertise scientifique et technique</b>					
Inventaire de l'entomofaune	X				
Montage et dépôt d'un dossier de financement sur le programme POIA Grand Lacs Alpains	X				
Protocoles de suivis : chronoventaire, ILA et suivis flore			X	X	X
<b>Protection et gestion des milieux naturels</b>					
Travaux de coupes de pins pour la restauration des pelouses	X				
Chantier bénévole de nettoyage		X			
<b>Information, concertation, animation</b>					
Rencontre avec les élus de la commune du Rousset et visite du site		X			
Accompagnement du Trail du Rousset		X			

## Bilan de la gestion 2019

### Suivi des parcours pastoraux du site du Villard



Dans le cadre du programme POIA « Grands Lacs Alpins » le suivi des cortèges floristiques et entomologiques en lien avec les pratiques pastorales s'est poursuivi : protocole sur les papillons de jour (Chronoventaire), les orthoptères et mantes (Indice linéaire d'abondance) et protocole de suivi de la végétation (transects).

Voir dans partie « Dynamique inter-réseau.

### Prévisionnel 2020

Le CEN a répondu à une consultation du Conservatoire du littoral pour l'actualisation du plan de gestion du site du Villard.

Ce travail sera réalisé en 2020.

# Contribution à la connaissance, accompagnement et mise en œuvre des politiques publiques

## Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Val-Buëch-Méouge et Eourres

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement



En partenariat avec le CEN PACA, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a déposé auprès de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale sur les communes de Val-Buëch-Méouge/Eourres. Ce projet vient en complément de celui porté par la commune limitrophe de St-Vincent-sur-Jabron dans les Alpes de Haute-Provence.

Ces programmes permettent de poursuivre l'amélioration des connaissances et surtout d'associer les habitants à la découverte et la connaissance de leur patrimoine naturel et réaliser un travail d'animation en direction des principaux propriétaires et

usagers de ce territoire.

L'ABC Val-Buëch-Méouge et d'Eourres, co-animé avec le Parc naturel régional des Baronnies Provençales, vise notamment à améliorer les connaissances naturalistes dans le cadre d'un projet de Réserve naturelle régionale porté par le CEN PACA avec le soutien de la Région Provence Alpes Provence Alpes Côte d'Azur.

### Actions en brefs

Suite aux inventaires réalisés en 2018, deux rapports communaux ont été rédigés et font la synthèse des connaissances sur ces deux communes. Les inventaires ont surtout porté sur l'entomofaune avec la participation du GRENHA. L'apport de l'ABC à la connaissance de la biodiversité est de :

- 2 710 observations représentant 1 202 espèces sur la commune de Val-Buëch-Méouge, soit 83% d'espèces nouvelles.
- 930 observations représentant 301 espèces sur la commune d'Eourres, soit 28% d'espèces nouvelles.

En 2019 un protocole de suivi "chronoventaire papillons" a été mis en place dans un objectif de suivi à long terme des communautés de papillons comme indicateurs des changements climatiques.

En 2020 ces rapports seront repris par le Pnr des baronnies provençales dans des documents de vulgarisation en direction des élus et du grand public.

Toutes les informations sur les ABC sont consultables sur un blog créé et animé par le Conservatoire : <https://cenpaca.wixsite.com/abc-jabron-baronnies>

Le travail avec les communes a également porté sur la réflexion sur la faisabilité de la création d'une Réserve naturelle régionale.

Des réunions ont été organisées avec les communes ainsi qu'avec l'Office National des Forêts (pour les forêts publiques) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (pour la forêt privée).

Si ces différents échanges ont permis d'avancer de façon significative sur le contenu du projet, sa complexité réside dans le souhait de travailler à l'échelle d'un vaste territoire, avec des spécificités locales particulières et un contexte foncier complexe.

Les réflexions se prolongeront en 2020 avec le défi de mettre en place une protection permettant de conserver/restaurer des milieux forestiers riches en vieux arbres et fonctionnels dans le temps.



**Atlas de la Biodiversité Communale**

Saint-Vincent-sur-Jabron (04)  
Eourres et Val Buech-Méouge dans les Baronnies provençales (05)

Actualités | ABC? | ABC et partenariats | CEN PACA | PNR des Baronnies provençales | Programmes | Bulletin d'observations

**L'Atlas de la Biodiversité Communale**

L'ABC est une démarche d'inventaire de la biodiversité (plantes, oiseaux, insectes, escargots etc.) au travers d'inventaires et la collecte de données naturalistes par les habitants.

La commune de St Vincent-sur-Jabron porte la dynamique atlas sur son territoire alors que le PNR des Baronnies provençales est le porteur pour les communes d'Eourres et de Val Buech-Méouge en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA).

Pour en savoir plus, cliquez ici!

## Prévisionnel 2020

En 2020 il est prévu, en partenariat avec le Pnr des Baronnies orientales :

- L'édition d'un document de restitution à destination des élus et techniciens.
- L'édition d'un document à destination du grand public.
- Deux journées de restitution auprès du grand public sur les communes de St Vincent-sur-Jabron et Eourres.

## Caractérisation fonctionnelle des adoux des Alpes du Sud

Dans le cadre à l'appel à projet « Biodiversité » de l'Agence de l'eau RM&C lancé en 2016, le CEN PACA a déposé avec la Maison Régionale de l'eau (MRE) un projet de connaissance du fonctionnement des adoux des Alpes du Sud (caractéristiques biologiques, physico-chimiques etc.) avec, à l'issue, l'élaboration d'un guide de gestion. Le projet initié en 2017 s'achèvera en 2020.

### Actions en bref

Pour conduire ce travail, un échantillon d'une quinzaine d'adoux sont étudiés sur divers territoires des Alpes du Sud (Durance, Clarée, Buëch, Bléone, Asse etc.). La MRE s'est chargée de la collecte et de l'interprétation des données hydrologiques, physico-chimiques et biologiques avec les invertébrés aquatiques et le CEN PACA de la flore et des odonates. Les adoux font fréquemment l'objet de pressions notamment agricole et un volet du programme vise à collecter auprès d'exploitants les pratiques de gestion et d'entretien des adoux.

En 2019, le CEN PACA a rencontré six exploitants agricoles du bassin de l'Asse afin de rechercher les modalités de gestion prenant en compte le plus possible les caractéristiques naturelles des adoux.

Le rapport d'étude a été présenté au comité de pilotage en décembre 2019. Les résultats ont permis d'affiner les connaissances sur le fonctionnement et la caractérisation des adoux. L'approche par hydro-écorégion comme unité territoriale est à considérer pour évaluer leur l'état, l'altitude étant un facteur déterminant pour la thermie de l'eau, les peuplements faunistiques etc. Une liste de référence sur les invertébrés aquatiques a notamment pu être dressée (ce groupe n'avait alors jamais été étudié finement dans ces milieux) par hydro-écorégions (Alpes interne du Sud, Préalpes etc.).

La parution du guide de gestion est prévue pour 2020.



Adou du Bastidon avec algue *Batrachospermum* sp. accrochée aux galets de l'adou (indicateur d'eau oligotrophe)



## Dynamique inter-réseaux

### Programme européen FEDER « POIA Grand Lacs Alpins »



*Rmq : Ce programme finance des actions sur les sites d'intervention du CEN, se référer aux sites en question à l'intérieur de ce document pour plus d'informations sur les résultats.*

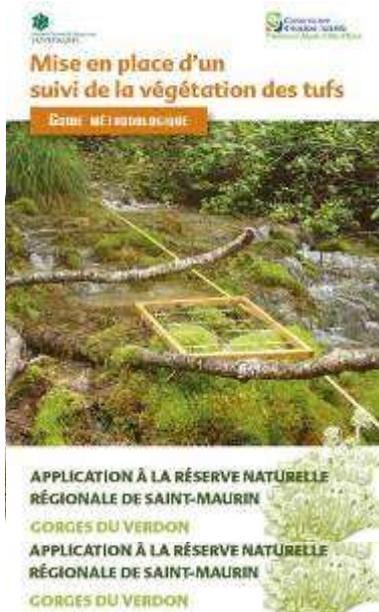
« Développer l'attractivité touristique par la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et paysager », telle est l'ambition du projet « Grands Lacs Alpins ». Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon : ces cinq grands lacs alpins constituent une **ressource stratégique d'un point de vue écologique, économique et social**. Dans un contexte où l'économie est parfois polarisée autour du tourisme de « l'or blanc » et où la concurrence entre destinations touristiques s'intensifie, le maintien de l'attractivité estivale de ces lacs est une priorité pour les territoires. Satisfaire aux attentes d'une clientèle sensible à la beauté des paysages et sollicitant des expériences « authentiques » nécessitera de préserver l'**équilibre** entre **amélioration de l'accueil du public, valeur environnementale** et **cohérence paysagère** des sites.

Le projet « Grands Lacs Alpins » a pour finalités :

- d'améliorer la qualité de l'accueil du public sur ces grands lacs ;
- de développer la contribution des patrimoines naturel, paysager et culturel à l'attractivité estivale des territoires concernés ;
- de renforcer la préservation de la cohérence des paysages lacustres, ainsi que la qualité et la fonctionnalité des sites naturels, qui fondent l'identité de ces destinations.

Dans le cadre de ce programme interrégional, multi-sites et multipartenaires, le CEN intervient plus précisément sur l'axe de « préservation des espèces, milieux, continuités et paysages » sur les sites propriétés du conservatoire du littoral, à savoir - pour les Hautes-Alpes - le site du Villard.

## Actions en brefs



Les suivis écologiques portés par le CEN PACA ont fait l'objet de deux publications :

**Guide méthodologique pour la mise en place d'un suivi de la végétation des tufs :**  
[http://www.cenpaca.org/images/upload/guide-methodo-mousses\\_POIA-2019.pdf](http://www.cenpaca.org/images/upload/guide-methodo-mousses_POIA-2019.pdf)

**Guide méthodologique pour la mise en place d'un suivi d'orthoptères et papillons de jours pour évaluer les effets du pâturage et du changement climatique :**  
[http://www.cen-paca.org/images/upload/guide-methodo-orthopteres&papillons\\_POIA-2019\\_BD.pdf](http://www.cen-paca.org/images/upload/guide-methodo-orthopteres&papillons_POIA-2019_BD.pdf)



Le séminaire de restitution du programme s'est tenu en septembre dernier à Chambéry.



Toutes les actions du programme sont à découvrir : <https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/>

### Partenaires du projet :

Avec la coordination du Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN Savoie), les acteurs du développement touristique (Grande Traversée des Alpes) et les gestionnaires d'espaces naturels des cinq grands lacs alpins (Asters – CEN de Haute-Savoie, CEN PACA, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon, Conservatoire du Littoral) se sont associés pour répondre à ces enjeux.

## Réflexion autour des enjeux de biodiversité en lien avec les actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de la Durance.

L'intensification des aménagements anthropiques en cours d'eau au XX<sup>ème</sup> siècle (hydroélectricité, extraction de granulats en lit mineur, urbanisation des fonds de vallée etc.) sont à l'origine de la dégradation des rivières en tresses. Ainsi, « la majorité (56%) des tresses du bassin Rhône-Méditerranée présente une tendance à l'incision à l'échelle du siècle » (Piegay et al., 2008).

Ces dégradations affectent le fonctionnement de ces cours d'eau avec des conséquences économiques, sociologiques, paysagères, écologiques qui ont amené les politiques publiques de « l'eau » (loi sur l'eau, DCE...) et de la « biodiversité » (DHFF) à encourager la restauration fonctionnelle des cours d'eau.

L'objectif de cette étude est de voir quels sont les opérations de restauration hydromorphologiques conduites ou non sur le bassin de la Durance et dans quelles mesures les enjeux de biodiversité sont intégrés à ces projets.

### Actions en brefs

Des entretiens ont été conduits avec les gestionnaires de cours d'eau et les organismes de recherche afin d'identifier les besoins en matière d'évaluation et d'amélioration du gain écologique des opérations restauration hydromorphologique.

Trois thématiques sont plus particulièrement ressorties comme nécessitant des prolongements méthodologiques :

- Le développement d'indicateurs biologiques d'évaluation de l'état écologique des rivières en tresses : cela concerne plus particulièrement les indicateurs du compartiment terrestre comme « outils » d'évaluation de l'efficacité de travaux.
- La connaissance de la trajectoire morphologique de certaines rivières en tresses afin d'aider les gestionnaires dans leurs choix de gestion.
- L'évaluation des potentialités de restauration écologique des carrières alluviales.

La finalisation du rapport interviendra en 2020 et les possibilités de prolongement sur ces thématiques seront recherchées.





# Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Siège

CEN PACA

Immeuble Atrium Bât. B

4, avenue Marcel Pagnol

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Courriel : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)

[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

Pôle Alpes du Sud :

Appt n°5 - 96 rue droite

04200 SISTERON

Tél : 04 92 34 40 10

Courriel : [lionel.quelin@cen-paca.org](mailto:lionel.quelin@cen-paca.org)

Le CEN PACA est membre de la Fédération des  
Conservatoires d'espaces naturels



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen de  
Développement Régional

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RÉGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



l'Europe  
s'engage  
sur  
le Massif Alpin



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Opération soutenue par l'État  
FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE



agence  
de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE  
CORSE  
établissement public de l'État

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Hauts-Alpes  
le département